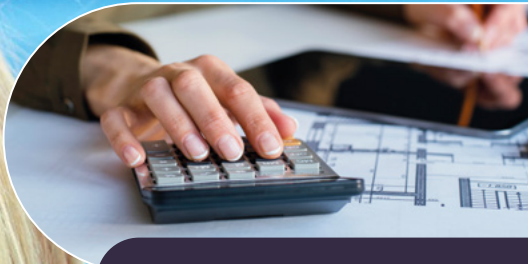


À table !



10 Le budget 2025



19 Le Chèque Énergie



20 Retour du Ciné Plein Air



28 Associations :
La Color Run



Coup de Projecteur

P. 29 • A l'honneur :
Lucie DALIGAULT



infos Utiles

- **ACCUEIL MAIRIE**
Tél. : 01 64 25 90 67
- **C.R.A.M.I.F. Sur rendez-vous uniquement**
- Unité de BUSSY
Tél. : 01 64 71 50 88
- Unité de MEAUX - COULOMMIERS
Tél. : 01 64 71 88 73
- **MISSION LOCALE DE COULOMMIERS**
Le mercredi de 9h à 11h30
Sur rendez-vous. Tél. : 01 64 20 76 59
- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**
Sur rendez-vous uniquement
Le mardi de 14h à 17h - Le mercredi de 9h à 12h - Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h.
Tél. : 06 86 42 58 51 et 01 64 51 33 29
- **AIDE À DOMICILE (Centre77)**
Rozay-en-Brie - *Sur rendez-vous.*
Tél. : 01 64 07 76 10
- **ASSISTANTE SOCIALE**
Unité territoriale de Tournan-en-Brie
Sur rendez-vous. Tél. : 01 64 25 07 30
- **SÉCURITÉ SOCIALE** Tél. : 3646
- **C.A.F.** Tél. : 08 10 25 77 10
- **U.F.C. QUE CHOISIR - Coulommiers**
Sur rendez-vous. Tél. : 01 64 65 88 70

Notre Marché



Le dimanche matin, les commerçants du marché vous accueillent avec leurs bons produits du terroir.

Un marchand de légumes, un churrasqueira, deux traiteurs, un fromager, un boucher et une fleuriste. **N'hésitez pas et venez découvrir leurs bons produits frais et de proximité !**

Repas à domicile



Comme le service Mini-Bus, le **repas à domicile s'adresse aux personnes âgées, accidentées ou malades dont la mobilité est réduite.** Le transport en conteneurs isothermes est assuré par la Communauté de Communes du Val Briard.

Renseignements & Inscriptions : 01 64 51 35 22

le Sommaire

LES NOUVELLES DU CONSEIL

- Infos utiles 02
- L'édito du Maire 03
- Les décisions du Conseil 04
- Le Service État Civil 09
- Le budget 2025 10

LES TRAVAUX

- Le restaurant scolaire 13
- Le parc du château 14
- Travaux au lotissement 15
- Déjections canines 15

LE BIEN VIVRE À FONTENAY

- Café d'information 16
- Épicerie solidaire 16
- Goûter de Pâques 16
- Nouveaux arrivants 17
- Nouveaux bébés 17
- France Services Itinérance 18
- Soutien scolaire 18
- Écrivain public 18
- Portage des repas 18
- Logements sociaux 19
- Le chèque énergie 19
- Pompiers et appel 20
- Le T.A.D. 20

ENFANCE & JEUNESSE

- Ciné plein air 21
- 20 ans du Centre de Loisirs ! 21
- Candidature C.M.J. 22
- Séjour Aventures 22
- Retour en images 23

CULTURE

- Bientôt dans vos boîtes... 24
- Soul Power en concert ! 24

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Balade thermique 25
- Éclairage public 26

VIE ASSOCIATIVE

- Budget des associations 27
- La fête médiévale 27
- La Color Run 28

ELLE EST À L'HONNEUR

- Lucie DALIGAULT 29

ACTUALITÉS TRÉSIFONTAINES

- État civil 30

LA PAGE DES ANNONCEURS

- Nouveauté !!! 31

LIBRE(S) EXPRESSION(S)

- Les tribunes 32



Patrick ROSSILLI

Chères Trésifontaines, chers Trésifontains,

Au cœur d'une période marquée par beaucoup d'incertitudes, tant sur le plan géopolitique que politique, il est essentiel que notre commune reste pour tous les Trésifontains un vrai point d'ancrage important, un lieu où il fait bon vivre.

Malgré le contexte difficile auquel nous devons faire face depuis le début de ce mandat, marqué d'abord par la pandémie du covid et ensuite par la crise énergétique, nous avons su faire preuve de résilience en maintenant notre engagement à réaliser nos projets, essentiels à la collectivité et au bien-être des Trésifontains.

Pour 2025, l'équipe municipale reste fidèle à son engagement avec une gestion prudente des finances. Le budget a été élaboré pour répondre à nos ambitions tout en préservant l'essentiel : la qualité de vie de nos habitants et la pérennité de nos services à la population. Nous avons tenu à ce que les taux communaux des impôts restent inchangés.

Depuis le début du mandat, nous n'avons pas dévié de notre trajectoire. Le projet phare de celui-ci, un enjeu majeur pour le bien-être des enfants, demeure notre priorité : la construction d'un restaurant scolaire et l'extension de l'école maternelle au sein du groupe scolaire Jules Ferry.

Ces travaux, tant attendus, vont bientôt débiter. Ce projet vise à améliorer les conditions d'accueil et de restauration des enfants.

Bien que ce programme soit d'envergure, il n'est pas réalisé au détriment des autres actions que nous menons depuis plusieurs années.

Au cours de 2025, nous nous attacherons à poursuivre nos actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, de la vie culturelle et associative, de la solidarité, mais également pour l'amélioration de notre cadre de vie. La sécurité, la voirie et l'environnement demeureront au cœur de nos préoccupations, soyez-en assurés.

Ensemble, nous resterons unis face aux défis et continuerons à faire de notre commune, un lieu agréable à vivre.

Sincèrement vôtre,

Patrick ROSSILLI



► Les décisions du Conseil Municipal

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024

Dans un premier temps, les élus se sont prononcés favorablement pour le remboursement du séjour ados 2024 aux familles suite à la perte de l'agrément « accueil des groupes » du gîte où les jeunes devaient séjourner. Pour atténuer leur déception, l'équipe d'animation leur a proposé un programme spécifique articulé autour de sorties et d'activités prises en charge par la commune.

Toujours dans le domaine des finances, les élus ont approuvé :

- Une convention pour la participation aux coûts de fonctionnement des équipements sportifs utilisés dans le cadre de l'EPS au collège. Le montant versé à la commune par le département, pour l'année scolaire 2023-2024, s'élève à 17 028 €.
- Une convention de participation financière de la commune de Marles-en-Brie aux frais de restauration des enfants Marlois scolarisés à Fontenay-Trésigny. La participation est de 3 € par repas.

Le tableau des effectifs a ensuite été réajusté pour tenir compte des mouvements du personnel : départs en retraite et en disponibilité pour convenances personnelles, et des nouvelles organisations de services : augmentation de la durée hebdomadaire du temps de travail et intégration dans la filière animation.

Les suppressions de postes concernent les filières : administrative, technique et médico-sociale. La modification d'un poste à temps non complet en un temps complet, concerne la filière technique.

À la suite, les conseillers ont approuvé un échange foncier pour permettre la création d'un nouvel accès au parc du château, dans sa partie Nord-Est, via le square du Petit Margat ainsi que l'aménagement d'un espace de jeux et de pique-nique.



Six Conseils municipaux se sont tenus depuis la parution du dernier Flash'Infos.

Voici un résumé des principales décisions prises par vos élus.

Les élus ont, pour terminer, approuvé le règlement intérieur de l'Espace Jeunesse ouvert aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il définit les activités autorisées au sein de la structure ainsi que les règles nécessaires à son bon fonctionnement pendant les temps d'accueil libre et lors des activités, sorties, soirées et projets spécifiques.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2024

Lors de cette séance, l'assemblée a décidé de la mise à jour, via des décisions modificatives :

- Du budget général 2024 pour ajuster, en fonctionnement et en investissement, les dépenses et les recettes, au regard de l'état d'avancement du budget au 31 octobre. En fonctionnement, il est notamment nécessaire d'augmenter les crédits du chapitre 012-Charges de personnel, pour tenir compte des heures supplémentaires effectuées lors des élections législatives, non prévues au moment de la construction du budget, pour l'organisation des manifestations telles que la fête médiévale, la fête de la musique, du 14 juillet (...) et de l'augmentation de la cotisation pour l'assurance du personnel.

En investissement, l'ajout de crédits supplémentaires au chapitre 20 - article 202 - Frais de réalisation des documents d'urbanisme, est rendu nécessaire pour le lancement de la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) présentée ci-après.

- Du budget Eau 2024 pour régulariser une anomalie antérieure à 2011 sur les comptes de TVA.

Toujours dans le domaine des finances, une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 700€, a été octroyée à l'association ACAF Bibliothèque pour lui permettre de se doter, en urgence, d'un nouveau logiciel essentiel au bon fonctionnement de la structure.

D'autre part, les élus ont voté une motion de défense des collectivités locales dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2025 et du projet de loi de finances de la sécurité sociale (PLFSS) 2025.

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le conseil municipal a décidé de prescrire la révision allégée n°2 du PLU pour permettre le développement d'une activité économique, dans le domaine de l'hôtellerie, au Manoir de Chaubuisson. En effet, le projet implique, notamment, la modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et la révision de la délimitation du STECAL (Sous-secteur d'une zone naturelle ou agricole où sont notamment autorisées les constructions), d'espaces boisés classés ainsi que d'espaces paysagers à protéger.

Ont ensuite été adoptés les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif (RPQS).

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2024

Cette dernière séance de l'année a débuté avec des décisions budgétaires. Les élus ont, dans un premier temps, autorisé le versement d'une subvention d'équilibre exceptionnelle, d'un montant de 20 000 €, du budget principal vers le budget annexe d'assainissement. Cette décision a été prise en raison d'une diminution des recettes attendues. Son versement a, toutefois, été assorti des conditions spécifiques suivantes : un retour à meilleure fortune ainsi qu'à l'équilibre du budget destinataire conduira au non déblocage des fonds.

Pour tenir compte de la décision susvisée, les conseillers municipaux ont procédé à la mise à jour du budget général 2024. Ils ont également décidé de la mise à jour du budget assainissement, via une décision budgétaire modificative, pour abonder :

- Le compte 673 « titres annulés sur exercices antérieurs » suite au rejet d'un chèque en 2023 ;
- Le compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants » afin de constituer une provision pour une créance de plus de 2 ans, non recouvrée fin 2024.

Les élus se sont ensuite prononcés favorablement pour que le maire puisse réaliser, comme chaque année, entre le 1er janvier 2025 et le vote du budget, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Une subvention exceptionnelle de 500 € a également été octroyée dans la cadre du téléthon, à l'association AAAFT. Celle-ci est chargée de centraliser tous les dons pour les reverser ensuite à l'AFM Téléthon.

Dans le domaine des ressources humaines, le conseil municipal a validé l'instauration du télétravail « ponctuel » au sein de la collectivité, à compter du 1er janvier 2025, et a adopté la charte associée.

Courant 2024, le régime indemnitaire des policiers municipaux et des gardes champêtres a fait l'objet d'une refonte. L'indemnité spéciale mensuelle de fonction (ISMF) et l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) ont, en effet, été remplacées par l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE). Le conseil municipal a donc décidé d'instaurer, à compter du 1er janvier 2025, date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour les agents de la filière police municipale.

D'autre part, il a instauré la participation de la commune au financement de la protection sociale complémentaire au risque prévoyance des agents dans le cadre de la labellisation.

Pour terminer dans ce domaine, les élus ont mis à jour le tableau des effectifs permanents pour tenir compte du recrutement par voie de mutation, sur des postes d'agents techniques polyvalents pour le service bâtiment, de deux

agents. Ils viennent en remplacement d'un agent parti à la retraite et d'un agent changeant de collectivité. Le tableau des contractuels a également été mis à jour.

En matière d'urbanisme, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la cession d'un terrain communal : bande enherbée de 367 m², située entre le 65 et le 67 de la rue Lafayette, ne présentant pas d'intérêt particulier pour la commune. L'acquéreur dont l'entreprise jouxte cette parcelle, a accepté le prix de vente fixé à 1 980 € au regard de l'avis du service des Domaines.

Au 1^{er} janvier 2025, une nouvelle réforme des redevances des agences de l'eau est entrée en vigueur. Son objectif est de rééquilibrer les contributions financières entre les différents usagers de l'eau et de tendre vers une meilleure performance des systèmes d'assainissement et des réseaux d'eau potable. Pour ce faire, elle a introduit de nouvelles redevances sur la consommation d'eau potable et la performance des réseaux d'eau et d'assainissement qui viennent en remplacement des redevances pour la pollution domestique et pour la modernisation des réseaux de collecte. Ces dernières appliquaient, en effet, de manière imparfaite le principe de pollueur-payeur.

La nouvelle redevance sur la consommation d'eau potable sera collectée sur la facture d'eau et reversée par le distributeur d'eau aux agences de l'eau sur le même format que les deux redevances supprimées.

En revanche, les redevances de performance (eau potable et assainissement) sont payées par les collectivités aux agences de l'eau. Les collectivités refacturent le montant sous forme de contre-valeur auprès des abonnés bénéficiant du service. Pour 2025, le conseil municipal a fixé à 0,027 €/m³ la contre-valeur de la redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif et à 0,017 €/m³ la redevance de performance du réseau d'eau potable. Chaque année, le conseil municipal devra fixer le montant des contre-valeurs.

Pour terminer, le conseil municipal a pris acte des rapports annuels sur le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères (SIETOM), le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE) et le Syndicat de la piscine (SIEGCL) qui lui ont été présentés.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2025

Cette séance a été consacrée à la désignation des délégués au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), suite à une démission.

L'élection s'est déroulée au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel et à bulletin secret.

Ont été élus membres du conseil d'administration du CCAS : Mesdames Florence FAVRE, Sandrine DOKPONOU, Sophie RIVIERE, Laëtitia MARTINO, Lydia BOUTALBI et Monsieur Lucien-Paul NKO'O.

SÉANCE DU 4 MARS 2025

Comme chaque année, s'est tenu dans le courant du 1^{er} trimestre le débat d'orientation budgétaire. Les élus ont pu discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif 2025.

Le débat s'est appuyé sur un document, le rapport d'orientation budgétaire, publié sur le site internet de la commune. Les principales opérations d'investissement sont détaillées entre les pages 30 et 33 dudit rapport.

NOUVEAU !

VOTRE PUBLICITÉ dans le Flash'infos

Les élus ont ensuite approuvé l'insertion d'**encarts publicitaires** dans le bulletin municipal « Flash Infos » **afin de permettre aux acteurs locaux d'optimiser leur visibilité et à la commune de financer une partie de sa réalisation**. Les tarifs des encarts ont été définis comme suit :

Format	1 parution	2 parutions	1 parution	2 parutions
	Trésifontain		Non-Trésifontain	
1/8 ^e de page	150 €	250 €	200 €	350 €
1/4 de page	250 €	450 €	300 €	550 €

Le tableau des effectifs a ensuite été réajusté pour tenir compte de la création d'un poste suite au recrutement d'un nouvel agent.

Cette création de poste concerne la filière animation.

SÉANCE DU 28 MARS 2025

Cette séance a été consacrée au vote du compte financier unique et du budget primitif :

Le compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur (Maire) et au comptable public (Trésor public), qui se substitue au compte administratif produit par l'ordonnateur et au compte de gestion produit par le comptable. Il présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget de l'année. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année écoulée et met en évidence des informations clés sur la situation financière de la commune.

Le budget primitif retrace quant à lui l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année autorisées et prévues pour l'année à venir (2025). Il est établi dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Des notes synthétiques retraçant les informations financières essentielles du compte financier unique et du budget primitif sont consultables sur le site internet de la commune (<https://www.fontenay-tresigny.fr/ma-commune/les-conseils-municipaux-les-deliberations/>).

C'est également lors de cette séance que sont votés les taux des impositions directes locales : part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux. Ils restent donc inchangés pour 2025.



À la suite d'autres délibérations budgétaires techniques, les conseillers municipaux ont décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 500 € à l'Association des Maires de Seine-et-Marne (AMF77) pour soutenir son action auprès des communes et EPCI à fiscalité propre durement touchés par les inondations 2024.

Il a, par ailleurs, été décidé d'attribuer, à titre permanent, un véhicule de service au Directeur des Services Techniques avec autorisation de remisage à domicile.

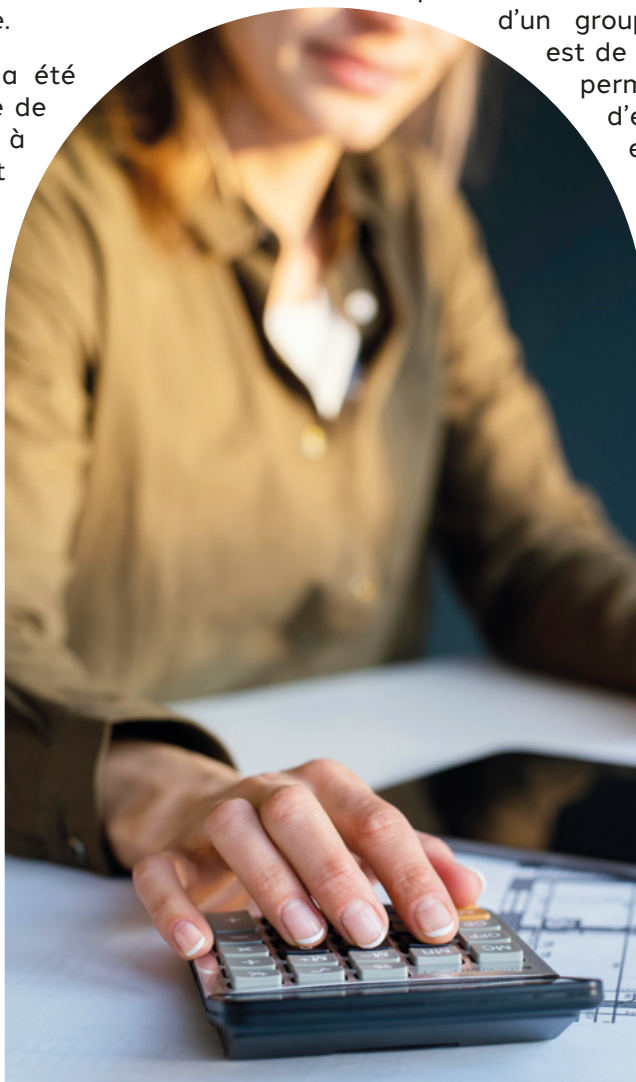
Le tableau des effectifs a été réajusté pour tenir compte de la création de postes suite à la nomination d'un lauréat de concours et au recrutement d'un agent en fonction sur la commune sur un poste de contractuel.

Les créations de postes concernent les filières de la Police municipale et administrative.

Les élus ont également approuvé deux conventions pour maîtriser la population des chats libres sans propriétaire et d'en limiter leur prolifération sur le territoire communal.

Pour finir, le conseil municipal a validé l'adhésion de la commune au groupement de commandes proposé par la Communauté de Communes du Val Briard en vue de la passation d'un marché public portant sur le transport collectif avec conducteur. L'objectif d'un groupement de commandes est de rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

**Marie-Hélène
LETISSIER,**
*Directrice Générale
des Services*





▶ Le personnel communal

Le Service État civil / Affaires générales

Et si nous faisons connaissance ...

Le service est composé de deux agents, Mesdames Mélanie GUITTON et Cécilia BEAUDET. Leurs missions sont variées et toutes en lien avec le parcours de vie des usagers.

DE LA NAISSANCE À LA FIN DE VIE, UN PARTAGE AU QUOTIDIEN

Chaque jour, elles sont informées des naissances des petits Trésifontaines et Trésifontains. Elles préparent avec Madame Florence FAVRE, Adjointe aux Solidarités, les cérémonies d'accueil des nouveaux bébés et arrivants qui ont lieu une fois par an.

Les jeunes citoyens obtiennent par le service, leur attestation de recensement avant d'être convoqués à la journée de défense et citoyenneté. Ce document leur permet, d'autre part, de passer les examens et concours organisés par l'administration française. Il en est de même pour le passage du permis de conduire.

Elles accompagnent les usagers dans leurs démarches comme la délivrance des attestations d'accueil, des livrets de famille. Certaines marquent des vies, comme les changements de nom ou de prénom.

Elles préparent et assistent avec le Maire ou ses Adjoints, aux mariages, PACS et parrainages des Trésifontaines et Trésifontains. Au-delà des démarches administratives (constitution des dossiers), ce sont des moments d'échanges et de partage entre agents et citoyens de la commune.

Les actes d'État-Civil, documents liés aux événements de la vie (naissance, mariage, divorce, changement de nom, décès, ...) sont précieusement gérés et gardés par le service.

Les agents ont en charge la gestion des concessions du cimetière en lien avec les agents de la police municipale et agents techniques municipaux.

Ensemble, ils contrôlent et veillent au respect du règlement du cimetière et de son entretien. Le service est en contact régulier avec les usagers ainsi que les agences de pompes funèbres pour accompagner les administrés dans toutes les démarches liées au funéraire.

LA MISE EN PLACE DU SERVICE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Depuis le 08 mars 2023, la commune de Fontenay-Trésigny est équipée d'un dispositif de recueil permettant l'instruction des demandes de titres d'identité (carte d'identité ou/et passeport). Pour l'exercice de cette mission, le service est renforcé à temps partiel par Mme Carine BENTZ. Avec ses collègues, elle instruit les demandes de titres d'identité et accompagne les usagers dans l'accomplissement de ces démarches.

LES MISSIONS LIÉES AUX ÉLECTIONS

Les agents du service État-Civil / affaires générales ont en charge l'organisation et la tenue des élections. Comme point de départ, elles procèdent quotidiennement aux inscriptions sur la liste électorale. Elles préparent les élections sur le plan administratif et matériel et sont présentes dans les bureaux de vote les jours de scrutins.

Jacques BIRLOUET,
Maire-Adjoint délégué aux Ressources
et à la Communication

QUELQUES CHIFFRES...

En 2024, le service État-Civil / Affaires générales a instruit :

- 33 dossiers de mariage
- 18 dossiers de PACS
- 19 demandes de reconnaissance
- 2 demandes de changement de prénom
- 1 demande de changement de nom
- 70 dossiers de recensement citoyen
- 40 dossiers d'attestation d'accueil
- 2 204 demandes de carte d'identité
- 1 594 demandes de passeport

► Le BUDGET 2025 expliqué en quelques chiffres

Un budget 2025 responsable et tourné vers l'avenir

Le budget primitif 2025, voté en conseil municipal le 28 mars dernier, s'inscrit dans le respect des engagements pris pour cette mandature : **offrir un service public local de qualité**, contribuer à la transition écologique et aller vers une plus grande sobriété énergétique, œuvrer en faveur de l'environnement, du lien à la nature ainsi que du cadre de vie.

Il permet à la collectivité d'assurer son quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires **au fonctionnement des services municipaux**.

Le montant total des **dépenses réelles de fonctionnement** budgété pour 2025 s'élève à **7 292 000€**. Il est stable par rapport au budget primitif 2024 (+0,17%).

Le budget de FONCTIONNEMENT s'équilibre à 7 909 000 €

Sur 100€, la commune a fait le choix de consacrer :

43€

à l'éducation, l'enfance et la jeunesse

(restauration scolaire, centre de loisirs, séjours, sorties, bons jeune, participation à la caisse des écoles, aide aux familles faisant garder leur tout-petit par une assistante maternelle de la commune...).

19€

à l'entretien de la voirie et des espaces verts

(reprise des nids de poule, des entourages de tampon, des affaissements de la chaussée, de bordures, entretien de la balayeuse, marché pour l'élagage des arbres ainsi que pour la signalisation routière, l'éclairage public, la peinture routière, la reprise du marquage au sol, le fleurissement...).

17€

à la vie associative, culturelle et aux fêtes et cérémonies

(spectacles centre culturel, illuminations, décorations de fin d'année, remise en état de la piste d'athlétisme, subventions aux associations, fête de la musique et 14 juillet...).

13€

pour l'entretien des bâtiments et équipements publics

(travaux d'ordre électrique, désembouage des réseaux de chauffage, maintenance des équipements propres à chaque bâtiment, entretien des façades, gouttières, toitures, chaudières...).

4€

à la sécurité (maintenance des caméras de vidéoprotection, des défibrillateurs, des bouches et poteaux incendie...).

4€

à la solidarité et au social

(subvention versée au centre communal d'action sociale – CCAS, repas et colis des aînés...).



Le budget d'INVESTISSEMENT s'équilibre à 7 436 000 €

Il permet de financer l'ensemble des dépenses visant à transformer ou à enrichir le patrimoine de la commune.

Le montant total des **dépenses réelles d'investissement** budgété pour 2025 s'élève à **6 297 000 €**.

Une part importante est consacrée à la poursuite des engagements pris en faveur de l'enfance et la jeunesse avec notamment la construction d'un nouveau restaurant scolaire et de deux salles de classe maternelle au sein du groupe scolaire Jules Ferry, de la transition écologique avec la poursuite du plan pluriannuel pour le passage en LED de l'éclairage public et de l'amélioration du cadre de vie.

Sur 100€, la commune a fait le choix de consacrer :

87€

aux groupes scolaires et au centre de loisirs (installation d'un nouveau jeu dans la cour de l'école maternelle Jules Ferry, construction d'un restaurant scolaire et de deux salles de classe maternelle au sein du groupe scolaire Jules Ferry, réhabilitation thermique du groupe scolaire Paul Langevin, acquisition de mobilier et matériel pour les écoles, le centre de loisirs et les restaurants scolaires...).

10€

à l'aménagement et l'entretien des espaces publics et voiries (aménagement du parc du château, réalisation de la 2ème phase des travaux de reprise des trottoirs du lotissement du château, poursuite du plan pluriannuel pour le passage en LED de l'éclairage public...).

3€

aux autres domaines de compétence de la commune (installation d'une caméra de vidéo-surveillance au carrefour des 4 chemins, rénovation thermique de la Maison Proust avec le changement des fenêtres et de la porte, acquisition de matériel scénique pour le centre culturel...).

ENFANCE

BUDGET MENSUEL D'UNE FAMILLE TRÉSIFONTAINE



La famille Trésifontaine a **3 enfants** : un **tout-petit** gardé la journée par une assistante maternelle domiciliée sur la commune, un **enfant** scolarisé à l'école élémentaire, en CM1, et inscrit aux services périscolaires (accueil du matin, du soir et restauration scolaire) ainsi qu'au centre de loisirs et une **adolescente** scolarisée au collège, qui aime se retrouver avec ses ami(e)s à l'espace jeunesse.

Au regard de ses revenus, la famille se situe dans la tranche 5 de la grille tarifaire des services de l'Enfance. **Pour un mois, les frais de garde, de séjour et de transport des enfants se décomposent comme suit :**



TOUT-PETIT

Coût mensuel de l'**ACCUEIL DU TOUT-PETIT** CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE :

Coût réel : 698,49 €

Coût pris en charge par la mairie : 67,60 €

Coût pour la famille : 630,89 €



ENFANT SCOLARISÉ EN CM1

Coût de la **CLASSE DÉCOUVERTE** (CM1) :

Coût réel : 583,17 €

Coût pris en charge par la mairie : 414,05 €

Coût pour la famille : 169,12 €

Coût de l'**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** pour 1 heure le matin et 1 heure le soir (17 jours) :

Coût réel : 182,58 €

Coût pris en charge par la mairie : 120,53 €

Coût pour la famille : 62,05 €

Coût de la **RESTAURATION SCOLAIRE** pour 1 enfant (17 jours) :

Coût réel : 199,24 €

Coût pris en charge par la mairie : 134,64 €

Coût pour la famille : 64,60 €

Coût du **CENTRE DE LOISIRS** (4 mercredis) :

Coût réel : 171,84 €

Coût pris en charge par la mairie : 113,64 €

Coût pour la famille : 58,20 €

Coût du **SÉJOUR D'ÉTÉ - CAMPING** :

Coût réel : 137,73 €

Coût pris en charge par la mairie : 45,51 €

Coût pour la famille : 77,70 €



ADOLESCENTE SCOLARISÉE AU COLLÈGE

Coût de la **CARTE SCOL'R** (primaire et collège) :

Coût réel : 56,88 €

Coût pris en charge par la mairie : 56,88 €

Coût pour la famille : 0,00 €

Coût du **SÉJOUR AU SKI** :

Coût réel : 1 104,06 €

Coût pris en charge par la mairie : 604,06 €

Coût pour la famille : 500,00 €

BILAN FINANCIER de la famille Trésifontaine sur un mois-type pour :

- L'accueil de leur tout petit chez une assistante maternelle,
- La restauration scolaire, le centre de loisirs et l'accueil périscolaire matin et soir de leur cadet ainsi qu'une semaine en classe de découverte et 4 jours en séjour d'été,
- Le transport et une semaine au ski pour leur aînée.

Coût réel : 3 119,47 €

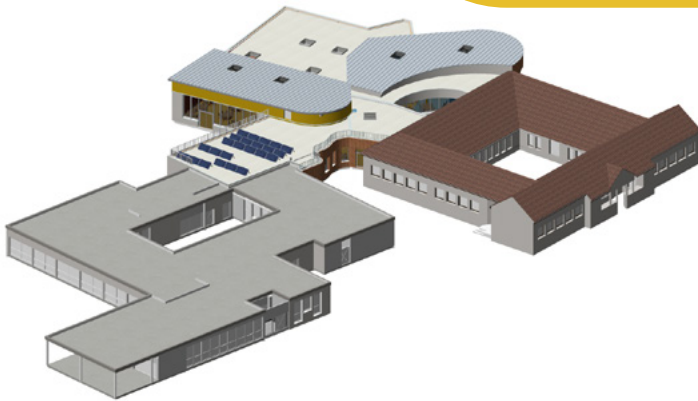
Coût pris en charge par la mairie : 1 556,91 €

Coût pour la famille : 1 562,56 €

Sans oublier que la commune participe également aux **activités sportives ou culturelles des jeunes inscrits dans une association trésifontaine**, à hauteur de 20 €.

Jacques BIRLOUET,
Maire-Adjoint délégué
aux Ressources et à la Communication

Un nouveau restaurant scolaire ainsi que deux salles de classe maternelle et un dortoir pour le groupe scolaire Jules Ferry



En juillet prochain, les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire, de deux salles de classe maternelle et d'un dortoir pour le groupe scolaire Jules Ferry débuteront.

Ce projet d'envergure est l'aboutissement d'une réflexion approfondie et d'études menées depuis plusieurs années par la commune.

Ce nouveau bâtiment permettra de répondre à plusieurs enjeux majeurs :

- La restauration scolaire, aujourd'hui répartie sur plusieurs sites (Salle des Fêtes, école maternelle Jules Ferry et centre de loisirs), impose des déplacements quotidiens, pouvant être dangereux pour les enfants (traversée de la D436 à hauteur du carrefour des 4 chemins) ;
- Le manque de classes dans l'école maternelle, qui a conduit à accueillir une classe de maternelle dans les locaux de l'école élémentaire ;
- La nécessité d'augmenter la capacité d'accueil des locaux pour faire face aux besoins à moyen terme.

À la suite d'une étude prospective conduite avec un cabinet spécialisé, la commune a défini les contours d'un projet répondant à ces problématiques : un restaurant scolaire unique pouvant accueillir l'ensemble des enfants des trois sites actuels, la création de nouvelles classes et l'ajout d'équipements adaptés aux besoins futurs du groupe scolaire (sanitaires, dortoir...).

Un site bien choisi : l'ancienne caserne des pompiers

Le choix du terrain s'est porté sur le site de l'ancienne caserne des pompiers, avenue des Héros de la Résistance, à proximité immédiate de l'école maternelle et de l'annexe de l'école élémentaire.

L'implantation du projet est matérialisée sur le plan ci-annexé :

- Le restaurant scolaire pour les écoles du groupe Jules Ferry correspond à la zone bleue hachurée sur le plan ;
- Les deux salles de classe maternelle supplémentaires et les sanitaires sont matérialisés en bleu sur le plan. Ils sont situés entre le futur restaurant scolaire et les bâtiments existants.

Le projet couvrira une surface d'environ **900 m²**.

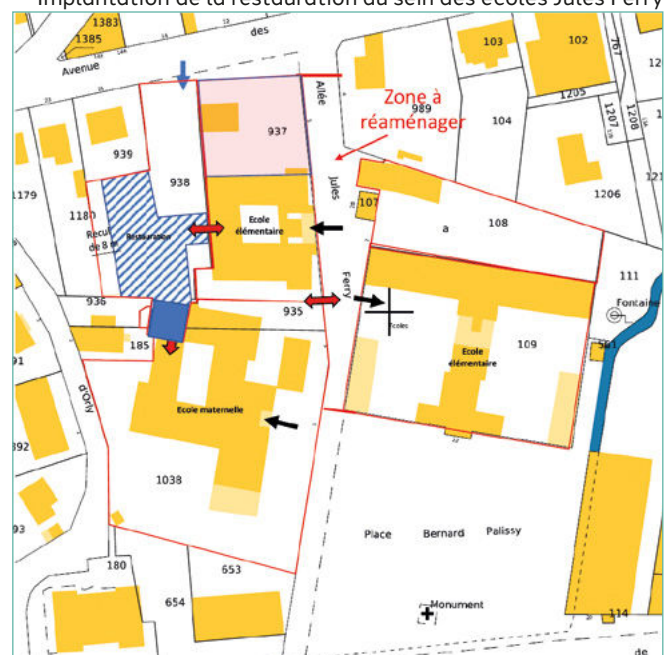
Le restaurant scolaire pourra accueillir jusqu'à **190 enfants de maternelle** (en 1 ou 2 services) et **280 enfants de l'élémentaire** en self-service (répartis sur 2 services).

L'ensemble de ce projet structurant pour l'avenir des jeunes Trésifontains, est chiffré à plus de 3,5 millions d'euros. Il sera financé à hauteur de 40% par le département (600 K€), la région (600 K€) et l'état (255 K€), ainsi que par l'emprunt et l'autofinancement.

Le chantier devrait s'étendre de **juillet 2025 à l'été 2026**.

Jacques BIRLOUET,
Maire-Adjoint délégué aux Ressources
et à la Communication

Implantation de la restauration au sein des écoles Jules Ferry



Actions pour le Bien Vivre à Fontenay

Les aménagements en ville

Des nouvelles du parc du Château

Bien que les conditions climatiques de l'année 2024 n'aient pas facilité la tâche des bûcherons, ils continuent d'intervenir sur l'ensemble du parc du château. Après avoir procédé au façonnage (découpe) des nombreux arbres tombés à terre, le temps de l'abattage des frênes est arrivé.

Rappelons dans un premier temps qu'un expert forestier a identifié l'ensemble des arbres à abattre sur la totalité du Parc du Château, et que cet abattage est justifié en raison de la maladie, **la chalarose**, qui frappe tous les frênes présents dans le parc, mais aussi sur tout le territoire (à l'exception du Sud de la France)

Alors c'est quoi la chalarose ?

La chalarose est une maladie spécifique du frêne commun qui touche tous les paysages et toutes les classes d'arbres. Elle peut attaquer des arbres parfaitement vigoureux au départ et entraîner rapidement la mort des très jeunes semis. Il n'existe à ce jour, aucun traitement permettant de soigner ou d'éradiquer cette maladie.

Le développement de ce champignon est favorisé par les sols humides, ce qui est le cas dans le parc. Il est par ailleurs volatile et peut se disperser jusqu'à 2 km autour d'un sujet, plus les frênes sont regroupés, plus la contamination est grande et touche alors des secteurs entiers.

Les symptômes les plus visibles sont des branches mortes à la cime de l'arbre, pour les grands sujets, la présence de nécrose sur les troncs pour les sujets les plus touchés, **le tout entraînant inéluctablement la chute de l'arbre.**



Afin d'assurer la sécurisation de l'ensemble des chemins et permettre à tous les promeneurs de profiter du parc, l'abattage de ces arbres était malheureusement indispensable.

Dans quelques semaines, les gros travaux forestiers seront terminés, le parc retrouvera alors sa tranquillité.

Les travaux concernant la remise en état du mur d'enceinte (côté rue Jehan de Brie) sont terminés. Des panneaux d'information seront posés courant juin aux entrées : avenue pasteur et rue Lucie Aubrac (Parking Bertaux). Puis viendra ensuite, la pose de panneaux d'identification des chemins.

Tout est ainsi mis en œuvre pour que les Trésifontains puissent profiter pleinement de ce magnifique écrin de verdure

Nous vous donnons rendez-vous le 15 JUIN 2025 pour une journée nature, organisée par le Conseil Municipal des Jeunes. Retrouvez le programme de cette belle journée, sur le site de la commune : www.fontenay-tresigny.fr

Corinne CARON,
Conseillère Déléguée Cadre de Vie





Travaux de voirie

Dans la continuité des travaux de réfection des voiries engagés par la ville depuis 2020 (rue Zola, rue Curie, rue Lavoisier, ...) la seconde phase des aménagements du lotissement du château (rue des Pinsons, rue des Chardonnets, rue des Mésanges, ...) a débuté en avril, à la suite d'une concertation menée avec les résidents après la première phase réalisée en 2024.

Jacques BIRLOUET,
Maire-Adjoint délégué aux Ressources
et à la Communication



Ville propre !

La propreté d'une ville est essentielle au bien vivre ensemble.

Si les agents communaux jouent un rôle capital par leur action quotidienne, chaque habitant, usager du domaine public a également un rôle à jouer. Un déchet jeté directement à la poubelle n'a pas à être ramassé sur la voie publique.

Il en va de même pour les déjections canines, il appartient aux propriétaires de chiens de respecter les espaces publics.

Respectons notre environnement, notre cadre de vie et nos agents municipaux qui ne devraient pas avoir pour mission de compenser les incivilités.

Rappelons que les contrevenants encourrent une amende de 35€.



► Actions pour le Bien Vivre à Fontenay

Actions Sociales / Solidarité

Café d'information avec la Gendarmerie Attention aux vols par ruse !

La municipalité a proposé, en collaboration avec la gendarmerie un café d'information sur les **arnaques auxquelles vous pourriez être confrontés soit à domicile, soit par téléphone.**

Faux policier, faux pompier, faux gendarme, faux plombier...
Cette réunion s'est tenue le lundi 12 mai.



Épicerie solidaire « TRÉSI' SOLI »



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Fontenay propose un accès à l'épicerie solidaire rue d'Orly, « Trés'i Soli » afin d'aider les familles de Fontenay qui ont des difficultés pour faire leurs courses.

Les personnes qui viennent à l'épicerie doivent remplir certaines conditions.

Une commission d'accès est nommée pour étudier les dossiers des Trésifontains qui en demandent l'accès.

L'épicerie fonctionne avec une employée administrative de la mairie et du CCAS, mais aussi avec de nombreux bénévoles formés et aptes à recevoir les bénéficiaires et à entretenir l'épicerie.

Si vous souhaitez déposer un dossier, nous vous invitons à contacter le CCAS :

- Par téléphone : 01 64 25 06 19
- Par mail : ccas@fontenay-tresigny.fr

Avril 2025 Goûter de Pâques

Cette année encore le CCAS a proposé aux personnes âgées de plus de 75 ans et dont les revenus sont faibles, un goûter intergénérationnel. Lors de ce temps de partage, ils se sont vu remettre un petit colis douceur.

Les jeunes du Centre de Loisirs avaient également préparé des petits objets à leur intention et les jeunes de l'Espace jeunesse avaient confectionné, le matin, des gâteaux qu'ils ont proposés aux seniors lors de cet échange.



Ce fut un beau moment de partage et de rencontre pour la plus grande joie des petits et des grands.

Nouveaux arrivants 2024/2025

Chaque année au mois de novembre, la municipalité organise un moment de convivialité pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles installées sur Fontenay.

Cette rencontre se déroule dans la salle des mariages, en présence du maire, de ses adjoints, des conseillers municipaux, ainsi que des représentants du Cercle Historique Fontenaisien : Madame Prunier et Monsieur Forest.

A cette occasion, Monsieur Rossilli, maire de Fontenay-Trésigny, présente son équipe, la commune et ses équipements ainsi que la communauté de communes du Val Briard à laquelle nous sommes rattachés.



Madame Prunier, présidente du Cercle Historique, retrace ensuite les grandes lignes de l'histoire de la ville et évoque les personnalités célèbres qui y ont séjourné.

Ce moment se poursuit autour d'un apéritif convivial, propice aux échanges avec les élus et aux rencontres entre nouveaux habitants. C'est pour nous une belle occasion d'accueillir nos nouveaux concitoyens et de faire connaissance.

Si vous êtes récemment arrivé sur Fontenay, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie. Vous recevrez ainsi une invitation pour l'événement de novembre.

Bienvenue à Fontenay !

Accueil des Nouveaux Bébés 2024/2025

Nous rappelons aux familles récemment installées à Fontenay et ayant accueilli un bébé cette année que, comme chaque année, nous les inviterons en novembre prochain à un petit déjeuner convivial au centre culturel (salle Michel Polnareff).

Cette rencontre sera l'occasion pour les parents de faire la connaissance de Monsieur Rossilli, maire de Fontenay-Trésigny, ainsi que de ses adjoints et des conseillers municipaux.

Seront également présentes la cheffe de la PMI, une puéricultrice, une sage-femme de la maison départementale de Tournan-en-Brie, ainsi que les responsables du service de la Petite Enfance de la communauté de communes du Val Briard dont dépend la commune.

Vous pourrez poser toutes vos questions à ces professionnels et bénéficier de leurs conseils.

Ce moment de convivialité permettra également d'échanger avec d'autres parents et de créer du lien au sein de notre ville.

C'est pour nous une belle occasion de mettre à l'honneur les nouveaux petits Trésifontains ainsi que leurs parents.

N'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie. Vous recevrez ainsi une invitation pour l'événement de novembre.

Bienvenue aux nouveaux petits Trésifontains !



Nouveau en septembre prochain !

A partir de la rentrée prochaine, **le personnel de France Services, établi à Rozay, se déplacera en itinérance dans les villes et villages de la communauté de communes qui le souhaitent.**



C'est le retour du service public au cœur de notre territoire. C'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul lieu aux principaux organismes de service public.

La proximité de France Service avec ses agents formés et disponibles, sera une très bonne chose pour accompagner les Trésifontains qui le souhaitent dans la réalisation de leurs démarches administratives

URSAFF, CAF, Césu, MSA (Mutuelle sociale Agricole), France Travail, Assurance Maladie...

Soutien scolaire

Cette année encore le CCAS de Fontenay a proposé un SOUTIEN SCOLAIRE GRATUIT aux enfants trésifontains de primaire.

Ce soutien est fait par des bénévoles.

Un goûter est également proposé aux enfants avant chaque rencontre.

10 enfants ont pu ainsi profiter de cette aide **2 fois par semaine.**

Merci à tous ces bénévoles dévoués et fidèles dans leur engagement.



Rappel Écrivain public

Le CCAS propose les services gratuits, d'un écrivain public, aux personnes qui ont des difficultés pour rédiger un courrier, pour remplir des documents, pour faire un CV, etc. Les rendez-vous doivent être pris à l'accueil de la mairie.

Tél. : 01 64 25 90 67

Portage de repas à domicile

La communauté du Val briard propose des repas livrés à domicile, aux personnes âgées de plus de 70 ans et plus ou en difficultés passagères, sans distinction d'âge, sur justificatif médical.

Vous réservez selon vos besoins : 1,2,3 repas par semaine, tous les jours ou quelques fois par mois.

Les agents vous livrent les repas à partir de 8h30 du lundi au jeudi.

Pour les repas du samedi et dimanche la livraison se fait le jeudi.

Le prix du repas est de 8,50€.

Sur Fontenay il y a 15 personnes en 2024 qui ont bénéficié de ce service et qui ont été très satisfaites !

Pour cela vous vous inscrivez au service sans engagement en contactant **Danièle Bétemps** ou **Corinne Dupuis** au **01 64 51 35 22** ou **portage@valbriard.fr**

Elles pourront vous rencontrer et vous donner plus de renseignements sur les modalités de ce service.





Pour information ! Logements sociaux

Depuis janvier 2024, La loi Elan a rendu obligatoire, pour l'attribution de logements sociaux, de proposer des candidats issus du parc privé.

Et quand il s'agit de mutations, c'est-à-dire lorsqu'une personne ou une famille a déjà un logement social mais qu'elle souhaite changer pour plus grand ou plus petit, c'est le bailleur lui-même qui se charge de proposer un autre logement et non la commune qui ne peut intervenir sur ces mutations.

Chèque énergie 2025 : l'envoi interviendra en novembre

Le chèque énergie est une aide de l'État versée chaque année à plusieurs millions de ménages modestes afin de les aider à payer leurs factures d'électricité et de gaz.

Le Gouvernement se mobilise pour **garantir un accès simplifié et sécurisé** au chèque énergie, avec de nouvelles modalités d'attribution. L'envoi automatique du chèque est maintenu et sera amélioré. **Exceptionnellement cette année, l'envoi s'effectuera en novembre 2025**, compte tenu de l'adoption tardive de la loi de finances pour 2025.

Pour permettre une attribution automatique du chèque énergie au plus grand nombre, une liste des bénéficiaires sera établie grâce aux informations détenues par la Direction

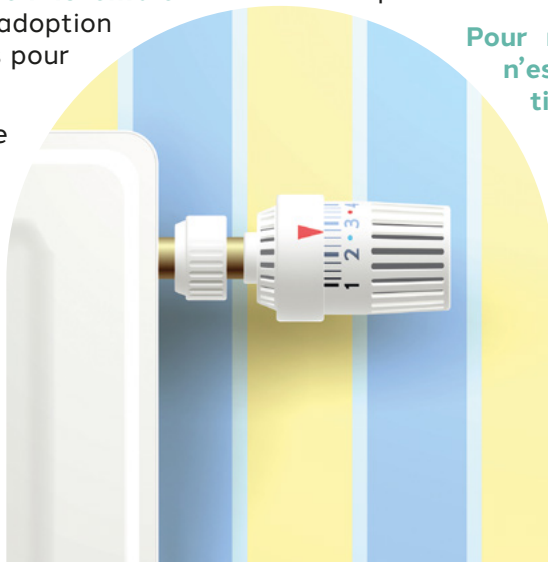
Générale des Finances Publiques (DGFiP), les données des gestionnaires de réseaux publics de distribution d'électricité (GRD), et celles des fournisseurs d'électricité.

Les ménages qui ne seraient pas ainsi automatiquement identifiés pourront se faire connaître via un portail en ligne, ou solliciter le chèque par courrier.

Pour plus de renseignement une assistance utilisateur est joignable par courriel ou par téléphone au **0 805 204 805** (service et appel gratuits, joignable du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00).

Pour les démarches relatives au chèque énergie, vous pouvez vous faire accompagner par les conseillers France Services.

Pour rappel, aucun démarchage n'est entrepris par l'administration auprès des bénéficiaires du chèque énergie. Toute sollicitation de ce type doit être refusée. En aucun cas vos coordonnées bancaires ne seront demandées dans le cadre du chèque énergie.



Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires : une mission au cœur de l'action !

Vos proches, vos amis, vos collègues ont besoin de vous ! Nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire. **Ce rôle essentiel permet de secourir, protéger et aider la population au quotidien.**

Pour vous faire découvrir cette mission hors du commun, **nous organisons une demi-journée immersive au Centre d'Incendie et de secours de Fontenay-Trésigny, le samedi 14 juin 2025, de 8h30 à 12h00.**

Venez rencontrer nos équipes, échanger avec des pompiers volontaires et participer à des démonstrations. Vous pourrez vous essayer



à différents gestes ou techniques de secours, comprendre les défis et les valeurs qui animent notre engagement.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est se former aux gestes qui sauvent, vivre des moments de solidarité intenses et contribuer à la sécurité de tous. Homme ou femme, étudiant, salarié ou retraité, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice !

Ne manquez pas cette opportunité unique. Rejoignez-nous le 14 juin et osez l'aventure humaine du volontariat !

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour obtenir plus d'informations et débiter votre engagement.

Scannez moi :



Le Transport à la Demande - T.A.D.

Le Transport à la Demande est un service de **Mobilité**, porté par la Communauté de Communes du Val Briard, pour apporter des solutions de déplacement complémentaires aux transports en commun, à destination des habitants du territoire.

Ce service reste encore peu connu de l'ensemble de la population alors que notre commune de Fontenay-Trésigny est desservie par **21 arrêts du TAD** : Rue Bertaux / Boulevard Hardy / Mairie / Lafayette / Bordes / Coubertin / Michelet / ZI de Fontenay / Rue Pillot / Église / Jean Moulin / Rue Branly / Rue Zola / Collège Mallarmé / Rue Barbusse /



Perrey / Visy / Place des Tilleuls / Ferme des Tournelles / Leclerc / Maison de la Santé

A titre d'information, le service du TAD du Val Briard en 2024, c'est :

- **156 nouveaux abonnés,**
- **414 usagers réguliers**
- **6 018 voyages**
- **119 627 km parcourus**

Pour en savoir plus sur ce service de la Communauté de communes du Val Briard : <https://valbriard.fr/transport-a-la-demande-2/>

Florence FAVRE,
Maire Adjointe aux Solidarités et au Logement

Actions pour le Bien Vivre à Fontenay Enfance & Jeunesse

Le Ciné plein air revient !

Fort du succès rencontré l'an dernier avec la projection en plein air du film Mario, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a souhaité renouveler ce projet. Désormais incontournable, cet événement marque la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été.

Cette année, la place Bernard Palissy se transformera en décor des Mille et Une Nuits pour vous faire vivre les nouvelles aventures d'Aladin.

Nous vous attendons nombreux le vendredi 4 juillet dès 20 heures, munis de vos chaises pliantes et de vos plaids, pour profiter en famille ou entre amis d'un moment de détente en plein air. Food trucks et confiseries seront au rendez-vous pour régaler petits et grands.

Cette belle initiative des jeunes élus du CMJ est destinée à nous rassembler autour d'un moment convivial.

Venez nombreux fêter avec nous le début de l'été !



Le Centre de loisirs : 20 ans déjà !

Le 24 mai est une date à retenir pour tous ceux qui s'intéressent à l'enfance dans notre ville. Cela fait déjà 20 ans que notre centre de loisirs (Le rendez-vous des Lutins) a ouvert ses portes au 5 rue Lafayette. Si certains se souviennent avec nostalgie de l'ancien centre de loisirs situé près de la salle des fêtes,



ou encore du chapiteau dit le marabout, installé à Ecoubly durant l'été (anciennement l'usine CLAL), c'est bien au 5 rue Lafayette que les enfants sont accueillis depuis 20 ans.

Ce projet, initié par Jacques Profit, Maire de Fontenay-Trésigny de 1995 à 2014 et mené avec la collaboration de Véronique Floc'h, directrice de l'enfance, a donné naissance à une structure moderne, pensée pour le bien être et l'épanouissement des jeunes Trésifontains.

Véritable lieu de vie, le centre n'a cessé d'évoluer : en 2016 les services administratifs de l'enfance s'y sont installés, une nouvelle organisation et de nouveaux services ont été mis en place (portail famille, inscription et paiement en ligne etc...), puis en 2024 il a accueilli le nouvel espace jeunesse dédié aux adolescents.

Cet équipement, mis à la disposition des familles, témoigne de l'engagement constant de la municipalité qui place l'enfance au coeur de ses priorités.

Alors bon anniversaire !!!

Le Conseil Municipal des Jeunes de Fontenay-Trésigny

Créé en octobre 2021, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux enfants et adolescents de Fontenay-Trésigny de faire l'apprentissage de la démocratie en élisant leurs propres représentants.

Le CMJ, initiation à la citoyenneté

Il permet aux jeunes Trésifontains de découvrir le fonctionnement des institutions locales et



Fontenay-Trésigny CMJ
envoie un mail avec tes idées et motivations avant le 15 juin 2025 à enfance@fontenay-tresigny.fr
www.fontenay-tresigny.fr

d'être à l'initiative de projets, tout en apprenant à être des citoyens responsables. Les jeunes conseillers municipaux sont élus par leurs camarades pour un mandat de 2 ans.

Objectifs

- Devenir un citoyen actif de sa commune en proposant des projets destinés à améliorer la vie des jeunes dans la ville.
- Appréhender le fonctionnement des institutions locales.
- Établir un dialogue entre les jeunes et les adultes.

Pourquoi pas toi ?

Tu es en CM2 ou au collège en septembre prochain et tu habites à Fontenay-Trésigny ? Tu aimes le partage des idées ? Alors pourquoi pas toi ? Présente ta candidature au CMJ avant le 15 juin à : enfance@fontenay-tresigny.fr.

Séjour Aventure & Cohésion

Cette année l'espace jeunesse propose un séjour itinérant inédit où les adolescents vivront une expérience de nomades en Seine-et-Marne, alliant découverte, sport, autonomie et collaboration.

Ce séjour vise à renforcer les valeurs d'entraide, de fair-play, et à favoriser un véritable esprit d'équipe tout en vivant de manière autonome, loin de la routine habituelle des séjours traditionnels.

Il est spécialement pensé pour les 11-17 ans qui ont envie de bouger, de se dépasser et de vivre une vraie aventure entre amis.



Direction la Seine-et-Marne pour un programme riche en sensations : surf, escalade, canoë-kayak, balade en bateau, base de loisirs mais aussi vie de camp, veillées, jeux et bons moments partagés.

Un bon équilibre entre activités sportives et instants de détente pour souffler, rigoler et tisser de vrais liens.

Ce séjour, c'est l'occasion de sortir du cadre habituel, de prendre confiance en soi, de découvrir la vie en groupe et d'apprendre à fonctionner ensemble dans une ambiance fun et bienveillante.

Tu veux sortir de ta zone de confort et vivre un été inoubliable ? Ce séjour est fait pour toi !



RETOUR EN IMAGES sur un premier semestre intense

Depuis le début de cette année, les actions et manifestations en direction de l'enfance et de la jeunesse ont été nombreuses.



Les jeunes ont pleinement profité d'une semaine sportive au ski, du 15 au 22 février, au coeur du domaine skiable des Sybelles (Savoie). Ce séjour, organisé en partenariat avec l'UCPA, a rencontré un franc succès et a permis à certains participants de découvrir les plaisirs de la glisse pour la première fois de leur vie.



Le centre culturel Michel Polnareff a accueilli les 29 et 30 mars, le week-end Gaming. Enfants et parents ont partagé un moment de détente autour de jeux vidéo et de jeux en réalité virtuelle. Cet événement, ouvert à tous et dont l'accès était gratuit, a rencontré un vif succès et a permis un échange intergénérationnel.



Le traditionnel spectacle dédié à l'enfance, organisé le samedi 5 avril, a lui aussi été victime de son succès. Cette année, le centre culturel Michel Polnareff a accueilli le Chef Toc-Toc, célèbre pour ses recettes magiques qui donnent des pouvoirs à ceux qui les mangent. Ce moment qui a émerveillé les enfants, a été suivi d'un temps de partage autour d'un goûter.



Le 16 avril était organisée une journée à Paris pour les jeunes Trésifontains. C'est accompagnés d'animateurs de la commune qu'ils ont débuté leur journée avec une expédition immersive à travers l'espace et le temps. Certains sont partis en Égypte, au pays des pharaons et des pyramides, pendant que d'autres découvraient le monde perdu des dinosaures. Après la pause déjeuner, ils ont embarqué sur un bateau pour une balade sur la Seine, au centre de Paris. Ils sont revenus enchantés de leur journée Parisienne.



Le 21 avril s'est déroulée la chasse aux œufs dans le jardin du centre de loisirs. Ce moment tant attendu par les enfants a été très apprécié. Les stands de jeux ont été pris d'assaut malgré le temps maussade. Ce sont plus de 3.000 œufs en chocolat et 350 sachets de confiseries qui ont été distribués, démontrant ainsi le succès de cette matinée.



L'ensemble de ces actions menées et surtout le succès qu'elles ont rencontré, nous incitent à offrir à nos enfants toujours plus de nouveautés et à poursuivre notre investissement.

Alexandre CARON
Maire-Adjoint à l'Enfance et à la Jeunesse

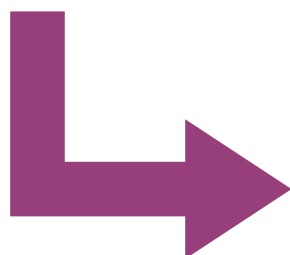
► Actions pour le Bien Vivre à Fontenay

La culture

Ouverture du rideau pour la saison 2025 /2026

Une programmation qui se veut, plus que jamais, **ouverte, curieuse et accessible à tous !**

Regardez dans vos boîtes aux lettres, dans le courant du mois de juin, vous allez recevoir la plaquette élaborée par la commission et mise en forme par la communication...



Fidèle à sa ligne artistique, la scène de la salle de spectacle du centre culturel Michel Polnareff accueillera des célébrités et comédiens renommés, des groupes musicaux reconnus et des surprises regroupant spectacle et gastronomie...

En ouverture de saison, le 4 octobre 2025, nous aurons le plaisir d'accueillir SOUL POWER, né de la volonté de communiquer autour de deux idées musicales : la chaleur suave de la soul et l'énergie du Rythm n' Blues pour 2 heures d'un concert exceptionnel avec 13 musiciens passionnés et passionnants.

Ouverture de la billetterie le 16 juin 2025 (uniquement pour ce spectacle).

Annette Meunier-Kozak,
Adjointe aux Projets Culturels





Transition écologique

Le développement durable

"Balade thermique" à Fontenay : sensibilisation à la rénovation énergétique

Il fait frisquet ce 21 janvier 2025 aux abords du centre culturel Michel Polnareff. Malgré tout, une dizaine de Trésifontains ont bravé le froid de cette soirée hivernale pour participer à la « Balade Thermique », organisée par la Communauté de Communes du Val Briard (CCVB) en partenariat avec la municipalité de Fontenay-Trésigny.

Vous avez dit BALADE THERMIQUE, mais de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une initiative mise en place par la CCVB dans le cadre de son service « SÛRE » (Service Unique de Rénovation Énergétique). Ce service a pour objectif de conseiller et d'accompagner les ménages du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement. Un conseiller spécialisé est dédié à cette mission pour les habitants du Val Briard.

Pour sensibiliser le grand public sur la nécessité de passer à l'action de la rénovation de leur logement, la CCVB a fait réaliser une thermographie aérienne par infrarouge de l'ensemble du territoire. Elle permet, en effet, d'identifier les pertes thermiques, notamment au niveau des toitures, et d'obtenir une première indication sur la performance énergétique des constructions. Cette première démarche globale est suivie d'actions plus ciblées, comme la balade thermique.

Le 21 janvier dernier, c'est Miguel De Abreu, le conseiller spécialisé de la CCVB, qui a animé cette balade. Après une première étape en intérieur pour expliquer le dispositif, le groupe s'est déplacé dans le quartier préalablement choisi au regard des données de la thermographie aérienne. Armé d'une caméra thermique, le conseiller a analysé les déperditions d'énergie des habitations des participants, donnant des indications sur les zones de déperdition et des pistes d'amélioration pour chaque situation.

Cette démarche a permis de faire connaître ce dispositif ouvert à tous et de rappeler que l'accompagnement est gratuit. Le conseiller SÛRE est disponible pour informer les habitants sur :

- Les aides mobilisables en fonction des travaux et leurs articulations entre elles ;
- Les autorisations de travaux en matière d'urbanisme, la contractualisation avec les intervenants, les assurances et les réglementations liées à la performance énergétique.

Au cours de votre rendez-vous, vous pourrez également bénéficier de conseils personnalisés sur :

- Les aides financières en lien avec les spécificités de votre ménage ;
- L'aide au choix de scénario de travaux de rénovation adaptés à vos besoins ;
- L'analyse des devis et l'assistance à l'utilisation de plateformes numériques de dépôts des aides.

N'hésitez pas à contacter le conseiller pour plus d'informations !

<https://valbriard.fr/plan-territorial-renovation-energetique>



Éclairage public, une source d'économies...

Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans un vaste programme de rénovation de son éclairage public. Cette démarche, à la fois respectueuse de l'environnement et soucieuse de la maîtrise des dépenses, porte déjà ses fruits.

L'objectif fixé dans le cadre du plan pluriannuel 2020-2026 est clair : équiper d'ici 2026 l'ensemble des 1 268 points lumineux de la ville avec des luminaires LED. Une fois ce cap atteint, notre ville disposera d'un éclairage moderne, économe en énergie et durable.

En 2025, 97 nouveaux candélabres seront remplacés dans les secteurs suivants : square du Margat, rue Ambroise Paré, rue et parking Coubertin, rue Lenôtre, rue Pascal et place de l'Europe. En 2026, seuls 66 points lumineux resteront à moderniser, situés dans la zone industrielle de Frégy.

**Ce projet répond à un double enjeu :
Réduire la consommation d'électricité et limiter la pollution lumineuse.**

Les économies réalisées sont significatives : un candélabre LED consomme 100 watts contre 150 watts pour les anciens modèles à sodium. À l'échelle de la commune, cela représente une économie substantielle sur la facture énergétique.

Autre avantage : la longévité - Rue Lafayette, où les équipements ont été remplacés il y a plus de dix ans, seuls cinq points lumineux ont dû être changés depuis.

La commune poursuit donc ses efforts pour un éclairage plus responsable, au bénéfice de tous : habitants, environnement, et finances locales.

Jacques BIRLOUET,
*Maire-Adjoint délégué aux Ressources
et à la Communication*



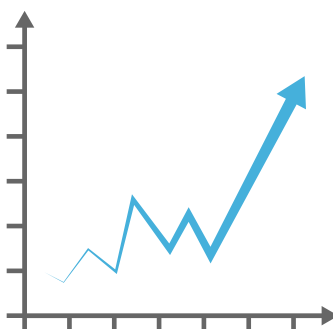
Actions pour le Bien Vivre à Fontenay

Les associations

Les associations : un budget 2025 en hausse !

En 2025, le budget dédié aux associations a été augmenté de 10 000 €, passant de 120 000 € à 130 000 € (+ 8%)

Ce poste de financement permet de soutenir nos **46 associations** qui, chaque année, organisent pour la population Trésifontaine et des environs des animations culturelles et des manifestations sportives. Ces événements rencontrent toujours un vif succès auprès des habitants.



Et bien sûr, nous continuons à verser un « bon jeune » de 20 € à chaque enfant Trésifontaine pour lui permettre d'adhérer à l'Association Trésifontaine de son choix.

Un grand Merci à celles et ceux qui font vivre notre commune !

Monique GRANGE,
Maire Adjointe à la Vie
Associative



Préparez-vous :
le 28 mai de 19h00
à minuit, aura lieu
la 20^{ème} fête médiévale
de Fontenay !



Première édition de la "color run" à Fontenay-Trésigny

Le dimanche 18 mai 2025, le stade d'Orly accueillait à 12h30 la première édition de la Color Run de Fontenay-Trésigny. Un événement haut en couleurs, festif et accessible à tous, organisé avec passion par l'ensemble des ACAF (théâtre, danse, cirque, bibliothèque, chorale, informatique, photo et peinture), en partenariat avec de nombreuses associations locales et le soutien enthousiaste de la Mairie.



Au programme, deux parcours ludiques :

- 1,5 km pour les familles, les enfants et les amateurs de marche joyeuse.
- 5 km pour les plus motivés... ou les plus colorés !

18 mai 2025
A partir de 13h
Stade d'Orly
à Fontenay-Trésigny

5€/ enfant <12 ans
10€/ adulte >12 ans

COLOR RUN
FONTENAY-TRESIGNY

2 parcours
1,5 km
5 km

Pour tous

Concours de déguisements

ACAF

Billetterie:
Hello asso: [QR code]

INSCRIPTION OBLIGATOIRE limitée

acaf.generale

Merci à nos partenaires

EMA, Fontenay Trésigny Athlètes, LACA, Club Photo, Boom, La Contée, Atelier, Fontenay Trésigny

L'événement a rassemblé plusieurs associations, dont **LACA**, association des parents d'élèves du Collège, le Comité des Fêtes, l'**ASFT**, et de nombreux partenaires engagés pour faire de cette journée un moment inoubliable.

L'ACAF GÉNÉRALE remercie la mairie de Fontenay-Trésigny pour son soutien logistique et moral, aux bénévoles qui œuvrent en coulisses, et à toutes les familles, commerçants et habitants qui font battre le cœur de notre ville.



Focus

Elle est à l'honneur

La saison de cross de Lucie Daligault (Athlète du club de Fontenay-Trésigny)

Après une superbe première place au Championnat Départemental de cross et une facile qualification pour les Championnats de France acquise lors des Championnats LIFA, Lucie termine à une magnifique 72^{ème} place sur 407 participantes lors des Championnats de France à Challans !

Une course compliquée, des chutes, mais Lucie ne lâche jamais rien. Les résultats mérités d'une belle saison de cross ! **Et le club de l'Association Sportive de Fontenay-Trésigny (ASFT - Athlétisme) est assez fier !!!**



Actualités tréfontaines état civil

Du 16/09/2024 au 19/04/2025



Naissances *Ils sont arrivés*

Alycia BRIAND DOS SANTOS • Samy CHAROUK • Aïcha NIANG • Siïana, Rani, Gisèle SANAKINI ALBUQUERQUE • Maël JANNET • Lyam, Kelyan, Daniel HAMOUI NOURRY • Adriel, Pierre, Roger MAUREL • Camille, Marina CRUT ZIMMER • Tyreek, Théotim VALMORIN • Nahyl BOUTAGHANE • Madison LABASTROU • Maona, Roselyne, Isabelle VERDIER CRIEL • Elio, Paulo, Alain DOS RAMOS

Mariages *ils se sont unis*

Guy, René, Teddy FRENOIS et Françoise SEIGNEURRÉ • Soranhya SAYSANA et Aurélie PY • Nicolas, Thibault ROUSSEL et Samia ABBA • Mehdi, Yoan HACHEMI et Marion, Patricia, Jacqueline MARET • Cyril, Jean-Pierre, Raymond DUPUY et Aurélie DE GOUVEIA • Kévin, Fabien LABASTROU et Angélique, Emilie, Anne CHERGUI • Guillaume, Daniel OLLIER et Marilyn DA COSTA

Décès *ils nous ont quittés*

Nathalie NGUYEN-NGOC-LANCHON • Gérard, Louis QUÉMÉNER • Claude, Gabriel COQUILLARD • Gilles REDON • Christiane DRUJON (née MOULIN) • Claude, Lucien SIMON • Eva, Madeleine LECOUR (née TANGUY) • Ginette, Gabrielle, Anna JACQUES (née TELLIER) • Assa KOUYATE • René, Alphonse, Ferdinand MATHIEU • Marc, Denis NATTIER • Angélique, Thérèse DORÉE • Bernard, Alain JEULIN • Marie, Odette, Henriette GUYOT d'ASNIÈRES de SALINS (née du LAC) • Arlette, Roberte, Yolande NOGUET (née THOUMINE) • Mauricette, Lucienne NIVET (née BORNICHE) • Christian, Hubert CHARTIER • André, Maurice JUBLOT • Norbert, Edouard, Pascal BLITEK • Maria Julieta AFONSO • Michel, Alphonse QUÉNARD • Marie, Louise, Berthe RICHARD (née LORCERY) • Michèle, Marie, Renée LEBOUILLE (née CAUCHIE) • Madeleine LEBOUILLE (née EVRARD) • Patrice, Julien LAMON • Jacques, Pierre, Gérard GRESSANT • Mohamed BARBOUCHE • Jeannine, Marguerite JACQUOT (née LEGRAND) • Evelyne BRANQUE • Claude, Paul FREYRI • Janine, Marie-Louise DUBOS (née BRUNEL) • Gislaine, Maria LEYDIER (née LAVERGNE) • Joséphine ROTA (née LUNINI) • Huguette, Henriette THOMAS (née LOUIS) • Madeleine CAUCHIE (née SEVESTE) • Frédéric, Philippe DORNOIS • Marc, Claude, Alain BAILLOUX • Léone, Clémence LOGÉ (née TOURNANT) • Custodia GOUFA BOTELHO

COGEP

Une vision
augmentée
du conseil.



Arnaud TOURNUT
Expert-comptable

73 rue la Fayette
77610 FONTENAY-TRÉSIGNY
Tél. 01 64 42 62 40

www.cogep.fr



Lavage AUTO

7J/7

24H/24

**HAUTE PRESSION
PORTIQUE DE LAVAGE
ASPIRATEURS
GONFLEUR / SOUFFLETTE
DISTRIBUTEUR DE LINGETTES**

FONTENAY TRÉSIGNY
en face de l'INTERMARCHÉ

ENTREPRISE HORVAIS

13, rue Victor Hugo 77610 Fontenay-Trésigny
Tél. : **01 64 25 20 01**



- VOILETS ROULANTS
- STORES
- FENÊTRES
- MOTORISATION
- RÉPARATION



POUR LES VÉHICULES 4 X 4
CAMPING - CAR,
UTILITAIRES, GPL,
ÉLECTRIQUES, HYBRIDE

82€ ~~90€~~

109, avenue de Verdun
77610 FONTENAY TRÉSIGNY
01 64 06 46 81

CONTRE CE COUPON votre
CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTO-MOTO
Prise de rdv en ligne.

80€ VL
72€ VL*

*Offre non cumulable.
A présenter avec la carte grise dans votre centre
AUTOVISION Fontenay Trésigny.

MOTO - VOITURE SANS PERMIS - QUAD



**A PARTIR
DE 60 €**


**Fontenay
Trésigny**
VILLE D'HISTOIRE, VILLE D'AVENIR

NOUVEAU !
Dans votre Flash infos



ICI VOTRE PUBLICITÉ !

Vous avez une activité commerciale et
vous souhaitez vous faire connaître ?

Contactez nous
communication@fontenay-tresigny.fr



Libre(s) expression(s) Les tribunes

Renouveau Fontenay-Trésigny

En toute transparence

Quand nous demandons :

- Des délibérations séparées pour ne pas noyer le budget des associations dans le budget primitif pour plus de transparence, que l'on nous répond qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt, on est légitime à s'interroger quand Monsieur le Maire et Madame l'adjointe aux associations proposent 0€ de subvention pour une association sportive, quelle casquette Madame l'adjointe porte-t-elle, celle d'adjointe ou celle d'administratrice d'une autre association sportive ?

- Plus de transparence, et qu'on nous répond que cela fait 30 ans qu'ils gèrent la commune en toute clarté : Monsieur l'adjoint aux ressources humaines nous a fait encore un point des effectifs mais celui-ci « oublie » de nous signaler que le directeur des services techniques quitte la ville, alors que nous découvrons après le conseil que la commune a publié le 27 mars, veille du conseil, une annonce de recrutement, les élus devront attendre le 3 avril pour être informés officiellement. Tout est fait en toute transparence et en respect de l'information des élus d'opposition.

Nous avons voté contre le budget 2025 car la majorité des élus a refusé notre proposition de revenir aux taux d'imposition de 2023 et qu'ils prévoient par exemple des frais supplémentaires d'études pour agrandir la maison de santé en 2026 pour plus de locaux, mais Monsieur le maire ne nous précise pas lors du débat que plusieurs médecins et auxiliaires de santé quittent en septembre 2025 leurs locaux : à quoi bon dépenser de l'argent alors qu'on n'est pas capable de maintenir dans les lieux les actuels occupants.

Les élus « Renouveau Fontenay-Trésigny »

Valérie BENARD / Christophe BIZIERE / Lucien-Paul NKO'O / Thierry ROQUINCOURT / Julie GARIAZZO

Faire entendre une autre voix - 22 avril 2025

Après 32 milliards d'économies en 2025 (dont 7 pour les collectivités territoriales) le gouvernement Macron-Bayrou en annonce 40 pour 2026 ! Sécurité Sociale, communes, services publics seront ponctionnés !

A Fontenay-Trésigny, le coup de rabot était estimé en novembre à 122 607€, combien aujourd'hui ?

Depuis 2020, l'équation pour la commune s'est réduite à : diminuer les services à la population ou bien augmenter les impôts locaux. C'est cette dernière solution qu'a adoptée la majorité municipale.

L'augmentation par 2 fois des taux d'imposition, ajoutée à celle des bases locatives, a pesé lourd sur les habitants : 1 million d'euros de recette supplémentaire sur 5 ans, soit + 49,86 % !

Certes les tarifs de cantine n'ont pas augmenté, l'extension du centre de loisirs a été effectuée, la construction d'un restaurant scolaire va se concrétiser... mais d'autres dossiers posent problème : la voirie mal entretenue du seul quartier HLM dont l'entretien reste au bailleur social, le gel du budget des sorties scolaires, des subventions aux associations, un règlement indemnitaire du personnel pénalisant les malades, l'étude pour une cuisine en régie municipale jamais envisagée...et un projet de tarification incitative sur les ordures ménagères qui pénaliserait les familles...

8 nouveaux milliards sont exigés des communes pour « l'économie de guerre » ! Cela doit cesser !

C'est le sens du vœu que j'ai soumis au Conseil en novembre, dénonçant les ponctions imposées « ... le conseil municipal exige que le gouvernement retire ces mesures... Il se prononce pour que tous les élus du pays et leurs associations organisent une manifestation nationale à Paris pour que le gouvernement entende raison. » (12 voix Pour, 15 abstentions, 1 Contre). Depuis, au-delà de ce vote, la majorité municipale n'a pris aucune initiative pour le mettre en application.

« Faire entendre une autre voix » était le nom de notre liste ouvrière présentée en 2020. C'est pour porter cette même voix que je poursuivrai en 2026.

Françoise Cottin

Ensemble Poursuivons !

Porté par notre équipe municipale et inscrit dans notre programme, le projet de construction d'un restaurant scolaire verra le jour au cours cette année 2025.

Cet investissement majeur, de plus de 3 millions d'euros, représente un engagement financier conséquent pour notre commune.

Conscients de l'ampleur du budget nécessaire, nous avons sollicité le soutien de l'État, de la Région et du Département. Tous trois ont répondu favorablement, en s'engageant à financer le projet à hauteur de 44%.

C'est un soutien fondamental ! Nous avons, à chaque fois, sollicité ces aides sans esprit partisan, en faisant abstraction de toute appartenance politique car c'est l'ADN de notre équipe municipale faite d'hommes et de femmes qui, mettant de côté leurs options politiques individuelles différentes, n'ont d'autres objectifs que de travailler au bien-être des Trésifontains... et c'est tout le sens de notre action.

Cet état d'esprit est d'ailleurs bien identifié comme tel par nos partenaires (État, Région, Département, Communauté de communes, ...). Ils nous accordent leur confiance en nous apportant leur aide lorsque c'est nécessaire et en nous considérant comme des interlocuteurs sérieux, engagés et crédibles.

... alors... **ENSEMBLE POURSUIVONS !**

FLASH INFOS N°25 • MAI 2025

• Commune de Fontenay-Trésigny

• Directeur de la publication : Patrick ROSSILLI

• Commission Communication & Ressources : Jacques BIRLOUET, Alexandre CARON, Annette MEUNIER-KOZAK, Christian ROSSI, Sandrine DOKPONOU, Sophie RIVIÈRE, Myriam PETREMENT, Daniel FOURNIER, Valérie BENARD, Françoise COTTIN.

• Photographies : © Commune de Fontenay-Trésigny, Zoom77, Freepik et Unsplash.

• Conception graphique & impression : IMPRIMERIE BEAUDOIN www.imprimeriebeaudoin.fr • Tél. : 01 64 03 08 79